CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPTE RENDU



Mardi 4 juin 2024 | 17:00 | 1202

Participants

Membres extérieurs (avec voix délibérative)

M. Eugène DELEPLANQUE

M. Eric STEVENS

M. Yves DUBIEF

M. Frédéric SAUVAGE

M. Victor LEGRAIN

M. Olivier MACAREZ

M. Louis MASQUELIER

M. Ludovic PIERRE

M. Samuel SOLARSKI

M. Jean-Marc VIENOT

Membres internes élus avec voix délibérative

M. Fabien SALAUN

M. Stéphane GIRAUD

M. Joseph LEJEUNE

Mme Sabine CHLEBICKI

Mme Marie-Pierre DELESPIERRE

Mme Orianne DAVID

Mme Marion WULFAERT

Mme Christel BEAUCOURT, Université de Lille

M. Maxime LECLERCQ

Mme Lilou LEMARCHAND

Membres invités permanents

M. Eric DEVAUX, Directeur

Mme Virginie GUYODO, Directrice Générale des Services

M. Marc-Emmanuel BOUCHE, Agent Comptable

M. Hugues BOCQUET, SRASUP Rectorat de Lille

Ont donné procuration

M. Eric MEZIN, procuration à M. DELEPLANQUE

M. Cédric COCHRANE, procuration à M. GIRAUD

M. Laurent COGEZ, procuration à M. VIENOT

M. François BOUSSU, procuration à M. SALAUN

M. Xavier LEGRAND, procuration à M. SALAUN

M. Vladan KONCAR, procuration à M. LEJEUNE

Mme Alicia PINDI, procuration à Mme DAVID

Membres invités

Mme Sandrine VANDERDONCKT

M. Stéphane RASSET, Directeur du Système d'Information

Mme Elise TERNYNCK, Directrice de la Formation

M. Nolan JEHANNO, Responsable juridique

Etaient excusés

Mme Fabienne CHANTELOUP

Mme Mady DORCHIES

M. Pierre-François LAZZARO

M. Naoufel MEZRARA

M. Jawad FARNANE

Mme Lilla SORREL, VPE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h05 par le Président, M. Eugène Deleplanque. 27 votants dont 7 procurations.

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

I. Préambule

Eugène Deleplanque souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'Administration : Orianne David et Marion Wulfaert, ainsi que Hugues Bocquet, représentant du SRASUP.

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2024

Il n'y a pas de remarque particulière.

Le PV du Conseil d'administration du 19 mars 2024 est soumis au vote.

Motion 1

Le PV du Conseil d'Administration du 19 mars 2024 est approuvé à l'unanimité (26 votants)

II. Thématiques Stratégiques

1. Election du Président du Conseil d'Administration

Eugène Deleplanque est de nouveau candidat au poste de Président. Il n'y a pas d'autre candidature.

L'élection du Président du Conseil d'Administration est soumise au vote dématérialisé et anonyme.

Motion 2

L'élection du Président du Conseil d'Administration est approuvée avec 26 voix pour et une abstention.

2. Election du Vice-Président du Conseil d'Administration

Jean Marc Vienot présente sa candidature pour un nouveau mandat en tant que Vice-Président du Conseil d'Administration. Il n'y a pas d'autre candidature.

L'élection du Vice-Président du Conseil d'Administration est soumise au vote dématérialisé et anonyme.

Motion 3

L'élection du Vice-Président du Conseil d'Administration est approuvée avec 24 voix pour et 3 abstentions

3. Point d'information sur les sujets stratégiques

L'école est fortement sollicitée :

CTI :

La dernière visite date de 2019 avec un programme allégé et une accréditation obtenue pour 5 ans. L'audit consiste en l'élaboration d'un dossier d'autoévaluation (RAE). Une réunion par visio avec le rapporteur principal, Mr Triboulot, a eu lieu le 24 mai dernier. La date de la visite a été fixée au 24 et 25 septembre 2024. Le premier jour est dédié à la visite de l'école et le second sera axé sur l'audition d'un panel de personnels et d'usagers. Le comité d'audit est composé de 5 membres :

- Mr Triboulot, rapporteur principal.
- Mr Paul Ringenbach,
- Mme Isabelle Avenas-Payan
- Mme Rabea ZIRI,
- Mr Luka Mayen.

Le programme de la journée du 25 septembre a été organisé par la CTI :

- 08:00 Accueil et présentation de l'école
 - Directeur, Directeur des études, équipe de direction
- 09:00 Démarche qualité
 - Responsable Qualité
- 09:30 Pause
- 09:45 Partenaires institutionnels

Université, laboratoires de recherche, CFA

- 10:30 Panel avec les professionnels employeurs si possible non-anciens de l'ENSAIT
- 11:15 Panel anciens élèves
- 12:00 Pause Déjeuner
- 13:30 Panel formation

Enseignants

14:30 Panel personnels techniques et administratifs

Personnels techniques et administratifs des différents services d'appui

15:15 Panel apprenants

Elèves-ingénieurs des 3 années, 4 par année, dont apprentis

- 16:15 Consultation des documents
- 16:45 Réunion auditeur pour concertation
- 17:30 Restitution de fin de mission
- 18:00 Fin de mission d'audit

HCERES

L'audit HCERES aura lieu en fin d'année 2024. Le dossier d'autoévaluation comporte 2 volets : une partie pour l'établissement et une partie pour le laboratoire.

Le dossier laboratoire a été déposé il y a 10 jours. Le dossier établissement comprend 8 pages et est intégré dans celui de l'EPE.

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance

Il doit être signé par Mme la ministre le 19 juin. Il nous engage pour une durée de 3 ans.

Pour rappel, la partie concernant l'ENSAIT concerne la création de la cellule bien-être et réussite ainsi que la réalité virtuelle dans l'enseignement. Le choix de logiciels est en cours sur catalogue. Progressivement sur les 3 années, des contenus spécifiques textiles seront développés.

La réalité virtuelle est une thématique innovante et enthousiasmante. Ce sujet est suffisamment vendeur pour obtenir des financements. L'inauguration de la salle VR aura lieu en octobre prochain.

Dépoussiérage de la bibliothèque

Des financements ont été obtenus pour remettre en état une encyclopédie Diderot d'Alembert. A l'initiative des relations externes, une convention avec la fondation du patrimoine a été signée et permet ce dépoussiérage. Il est possible de déposer des dons sur le site de la fondation du patrimoine.

L'ENSAIT est lauréate d'un programme de préservation des métiers d'art après avoir répondu à un appel d'offre avec le déblocage d'un fond de 40 000 €.

BTS innovation textile

Son ouverture est prévue à la rentrée 2024. On comptabilise 6 dossiers et un en attente. Concernant les entreprises, il n'y a pas d'information complémentaire sur le nombre qui se sont positionnées.

La viabilité financière n'est pas assurée à ce stade. L'objectif est de 15 candidats.

A ce stade, la maquette pédagogique est en cours d'intégration dans le planning de l'établissement.

Eugène Deleplanque demande ce qu'il est possible de faire pour attirer les candidats. Des actions de promotion ont été réalisés dans les lycées et les salons des Hauts de France.

Victor Legrain indique qu'il a reçu un mail en provenance de l'UITH avec l'ensemble des CV. Il évoque également une baisse de l'aide aux employeurs concernant les contrats professionnels. Cela ne concerne pas l'apprentissage.

4. <u>Dossier d'auto-évaluation HCERES établissement et laboratoire</u> GEMTEX

Le dossier a été envoyé en amont aux administrateurs qui en ont pris connaissance. Il n'y a pas de remarque particulière.

Le dossier d'auto-évaluation HCERES établissement et laboratoire GEMTEX est soumis au vote

Motion 4

Le dossier d'auto-évaluation HCERES établissement et laboratoire GEMTEX est approuvé à l'unanimité (27 voix).

5. <u>Dossier d'auto-évaluation CTI</u>

Le dossier a été envoyé en amont aux administrateurs qui en ont pris connaissance. Il n'y a pas de remarque particulière.

Le dossier d'auto-évaluation CTI est soumis au vote

Motion 5

Le dossier d'auto-évaluation CTI est approuvé à l'unanimité (27 voix).

6. Schéma Directeur de la politique stratégique

Le document a été envoyé en amont aux administrateurs qui en ont pris connaissance. Il n'y a pas de remarque particulière.

Le schéma Directeur de la politique stratégique est soumis au vote

Motion 6

Le schéma Directeur de la politique stratégique est approuvé à l'unanimité (27 voix)

7. Schéma Directeur de la qualité

Sandrine Vanderdonckt présente le schéma directeur de la qualité qui détermine les axes prioritaires pour 2024-2027. Il définit le cadre général de la démarche qualité à l'ENSAIT.

L'objectif est de :

- Améliorer la performance de l'établissement dans toutes ses missions,
- Mesurer et améliorer la satisfaction des usagers, des personnels et de l'environnement extérieur,
- Contribuer à la valorisation de l'image de l'établissement.

Les grandes orientations sont classées en 4 axes :

• Axe 1 :

Mesurer la qualité du service et évaluer la satisfaction des usagers pour construire un plan d'actions d'amélioration continue.

⇒ Questionnaires de satisfaction à l'attention des étudiants et apprentis

Axe 2:

Permettre à tous les services d'entrer dans la logique de l'amélioration continue, notamment par l'approche processus et le suivi des indicateurs

- ⇒ Tableau de bord des indicateurs avec revue annuelle
- ⇒ Cartographie des processus
- ⇒ Approche par processus à risques

Axe3:

Déployer des programmes en faveur de l'amélioration continue et de la qualité dans des domaines ciblés, principalement des programmes de certification et de labellisation :

- ⇒ Qualiopi
- ⇒ Services Publics +
- ⇒ Bienvenue en France

• Axe 4 :

Disposer d'outils de pilotage alimentant la logique d'amélioration continue.

- ⇒ Tableaux de bord d'indicateurs
- ⇒ Formation des personnels pour aider au pilotage des processus
- ⇒ Outil logiciel de cartographie et d'infographie
- ⇒ Participation active à des réseaux de référents qualité : AMUE, RELIER et QUARES

Un comité de pilotage sera créé en 2025 dans le but de coordonner l'ensemble des actions mises en œuvre. Il se réunira 2 fois par an.

Le schéma Directeur de la qualité est soumis au vote

Motion 7

Le schéma Directeur de la qualité est approuvé à l'unanimité (27 voix)

8. Schéma Directeur du numérique

Stéphane Rasset présente le schéma directeur du numérique qui a été coconstruit avec le comité de pilotage du système d'information.

L'objectif est de recenser l'ensemble des besoins en termes de politique numérique et programmer leur réalisation en prenant en compte :

- La priorisation du CPSI
- Le plan de charge de la direction numérique
- Une programmation pluriannuelle

A date, les opérations ne sont pas toutes financées. Leur programmation pourra donc varier en fonction des financements que l'école pourra trouver.

Il est construit sur 5 axes:

Axe 1 : Sécuriser les données, les personnes et les biens

- ⇒ Renforcement de la protection des serveurs de l'école
- ⇒ Renforcement de la vidéoprotection
- ⇒ Amélioration de l'authentification en adoptant une méthode de double authentification
- ⇒ Renforcement des politiques de contrôle d'accès pour limiter l'accès aux informations sensibles
- ⇒ Formation régulière du personnel et des étudiants sur les meilleures pratiques en matière de cybersécurité.

Axe 2 : Piloter l'établissement

- ⇒ Mise en place du plan de reprise d'activité
- ⇒ Signature électronique
- ⇒ Gestion électronique des documents
- ⇒ Développement de modules pour le logiciel Aurion
- ⇒ Gestion technique du bâtiment
- Automatisation des processus de gestion des incidents et des demandes
- ⇒ Plan de gestion des compétences pour le personnel informatique

• Axe 3 : Mettre le numérique au service de la formation

- ⇒ Moderniser les salles
- Déploiement du laboratoire de réalité virtuelle pour des expériences pratiques sans nécessité de matériel physique
- ⇒ Application mobile pour faciliter l'accès aux ressources pédagogiques

• Axe 4 : Mettre le numérique au service de la recherche

- ⇒ Mise en place d'une zone de recherche restrictive (ZRR)
- ⇒ Informatisation de la gestion des doctorants
- ⇒ Développement de politiques de sauvegarde des données de recherche critiques

• Axe 5 : Maintenir au plus haut niveau les infrastructures des systèmes d'information

- ⇒ Développement d'un SI conforme aux normes écologiques pour réduire l'empreinte carbone
- ⇒ Mise en place d'un plan fonctionnel de l'infrastructure
- ⇒ Changement de notre pare-feu vieillissant
- ⇒ Sauvegarde externalisée à l'université de Lille
- ⇒ Remplacement des serveurs de virtualisation et des baies de stockages
- ⇒ Augmenter la capacité de stockage
- ⇒ Gestion archivage informatique
- ⇒ Augmenter la disponibilité des services numériques
- ⇒ Rénovation audiovisuelle
- Amélioration des services Wi-Fi pour garantir une connectivité stable

Le Schéma directeur du numérique comporte également un tableau récapitulatif des axes et actions, priorités et moyens financiers.

Eugène indique qu'il faut vite se mettre à l'IA avant que les étudiants soient plus avancés que l'école. Il existe un module antiplagiat.

La mise en conformité informatique du bâtiment représente environ 1 million d'euros :

- Mettre sous surveillance l'ensemble des matériels de l'établissement
- Pilotage des têtes thermostatiques interfacées avec réservation de salles pour permettre des gains énergétiques.
- Pilotage de l'ensemble des machines de l'établissement pour une remontée en temps réel d'un état de la consommation et de la maintenance préventive.

Ludovic Pierre demande s'il y a des cyberattaques au sein de l'établissement. Il faut s'y préparer et fait partie du plan de reprise d'activités.

Maxime Leclercq intervient concernant la boite mail Zimbra en raison des multiples tentatives de phishing. Est-il prévu une amélioration du système de messagerie pour sécuriser les accès ? Une double authentification pour la messagerie et les connexions en dehors de l'école est prévue dans un avenir proche. Ce n'est pas prévu pour l'authentification au sein de l'école.

Le schéma Directeur du numérique est soumis au vote

Motion 8

Le schéma Directeur du numérique est approuvé à l'unanimité (27 voix)

111. **Finances**

1. Tarifs de location événementiel

La grille tarifaire évolue en raison des charges complémentaires que subit l'ENSAIT. Les tarifs n'ont pas été mis à jour depuis 2018. L'augmentation de 20% sur les tarifs actuels sont donc appliqués avec possibilité pour nos partenaires privilégiés de bénéficier gracieusement des locaux mais avec participation pour le nettoyage.

DRODOSITION TABLE 2024

	The second secon		PROPOSITION TARIF 2	024							
Local mis à dispo	sition/ capacité n	naximale	Tarif demi-journée € ht	Tarif journée ou soirée € ht	Tarif journée à partir de 5 jours sur						
			4h00	à partir de 18h	l'année et ou 5 espaces €HT						
Cour d'Honneur 40	0 Assis		1 320 €	2 400 €	1920€						
1/2 Cour d'honneu	r 200 assis		780 €	1 320 €	1080€						
Amphi d'honneur	320 assis		780 €	1 320 €	1080€						
Bibliothèque 50 as	sis		780 €	1 320 €	1 080 €						
Hall Némésis,Hall N	Minerve 80 debout		180 €	300 €	240 €						
AS 202 (1/2 Galerie	au R+2 de l'aile Su	d) 100 assis	360 €	600€	480 €						
AS 20351/2 Galerie	e au R+2 de l'aile su	ıd) 100 assis	360 €	600€	480 €						
Amphi A 120 assis			360 €	600 €	480 €						
Amphi B 96 assis			300 €	480 €	396 €						
Amphi C 96 assis			300 €	480 €	396 €						
Jardin arrière 400 d	debout		180 €	255 €	240 €						
Salle de réunion, sa	alle banalisée de me	oins de 12 pers	108 €	192 €	168 €						
AS 201, AS 204, I 2			100 €	1520	100 €						
	lle banalisée de 12	à 40pers	144 €	240 €	192 €						
I 224-I223-I106-I20	2		144.6	240 €	132 €						
	alisée, salle de réun	ion de 36 à 50pers 1204- I 2010-	204 €	360 €	300 €						
T106-T112-T215			204 €	300 €	300€						
Salle visioconféren	ce 1221 -i223		120 €	216 €	192 €						
Prestation gardien				25€/heure/agent							
Prestation Hôtesse				25¢/ficorcy agent							
Prestation Agents I											
prestataire ou pers			30€ht/heure/agent								
	vice,manutention,										
	en prestataire ou p		55€/heure/agent								
	atique,electricité,n										
	ur, expert cadre pre			7000							
	ngénieurs, doctorar	nt, presentation		75€/heure/agent							
scientifique, exper	ttechnique	<u></u>	220 1								
Frais de gestion	L		9% du montant hi	de tous les coûts de locations et de	e prestations (internes ou externes)						
Location mMobilie	rs divers (tables/pa	per board/chaises	20€ht/par pièce								
Participation au fra	is de structure (ele	ectricité/consommable ect)	50€ht/jours								
remise jusqu'à 20%	pour l'ensemble d	u devis, notamment pour les part	enaires de l'ensait en faisant la	demande							
Prestation exception	onnelle:location mu	ltimédia, équipement ou mobilie	prestation externes d'accompa	gnement technique, réparations du	ı fait de la location						
acceptant de cha	and also administ a see		cation inhabitually diversions, and	As du daule summenté man l'CNICAIT	.200/						

prestations de chargé de sécurité,nettoyage non courant pour une utilisation inhabituelle d'un local: coût du devis supporté par l'ENSAIT +20%

Les tarifs de location événementiel sont soumis au vote.

Motion 9

Les tarifs de location événementiel sont approuvés à l'unanimité (27 voix)

2. Subvention APENSAIT 2024-2025

Une augmentation de 2 000 euros est demandée en raison de l'augmentation des coûts. L'objectif est d'agrandir l'offre aux adhérents.

La subvention APENSAIT 2024-2025 est soumise au vote.

Motion 10

La subvention APENSAIT 2024-2025 est approuvée à l'unanimité (27 voix)

IV. Ressources Humaines

1. Protocole télétravail

Orianne David présente le protocole de télétravail qui sera mis en application à compter du 1^{er} septembre 2024 sous condition d'approbation au Conseil d'Administration.

Ce nouveau protocole propose:

- Possibilité de télétravailler au bout d'un mois de présence
- Présence physique obligatoire de 2 jours sur site
- Possibilité de télétravailler 2 jours consécutifs
- Suppression du plafond de nombre de jours maximum pour le télétravail exceptionnel.

La réussite de cette démarche repose sur l'engagement des responsables hiérarchiques et de manière collective avec un objectif commun partagé qui est de maintenir la qualité du service rendu à l'usager.

Ludovic Pierre indique son étonnement car ce protocole est à l'encontre de ce qui se passe dans le secteur privé. Cependant ce protocole est plus strict que le décret de la Fonction Publique en vigueur.

Les demandes de télétravail sont toujours <u>soumise</u> à l'approbation du manager. L'intérêt général primera toujours sur l'intérêt particulier.

Le protocole télétravail est soumis au vote

Motion 11

Le protocole télétravail est approuvé avec 25 voix pour et 2 abstentions.

2. Révision indemnitaire

L'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) constitue l'indemnité principale du RIFSEEP et est versée mensuellement.

Une revalorisation est en marche depuis 2020 pour harmoniser les montants entre établissements dans tous les établissements d'enseignement supérieur publics.

Les montants cibles seront atteints, voire dépassés, cette année en fonction des catégories.

Corps	Grade	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4			
		Catég	orie C	3613700				
ATRF	C1	315	305					
&	C2	325	315					
ADJAENES	C3	335	325					
		Catég	orie B					
TECH RF	CN	435	425	415				
&	CS	445	435	425				
SAENES	CE	455	445	435				
		Catég	orie A					
ASI	ASI	500	480	80				
AAE	AAE	720	700	570	520			
AAE	APAE	820	770	720	670			
IGE	CN	720	670	570				
IGE	HC	750	700	600				
IGR	IGR	900	800	750				
IGK	HC	910	810	760				

Eugène Deleplanque indique que cela correspond à une augmentation d'environ 15 %.

La révision indemnitaire est soumise au vote

Motion 12

La révision indemnitaire est approuvée à l'unanimité (27 voix)

V – Formation et Vie étudiante

L'ensemble des documents ont été transmis en amont à l'ensemble des administrateurs pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant le Conseil d'Administration.

1. Calendriers pédagogiques général et synthétique 2024-2025

Il n'y a pas de remarque particulière.

Les calendriers pédagogiques sont soumis au vote.

Motion 13

Les calendriers pédagogiques sont approuvés à l'unanimité (27 voix)

2. Règlement des études et des examens 2024-2027

Elise Ternynck présente les modifications apportées :

- La Commission césures se réunira 3 fois uniquement dans l'année Objectif : donner une information claire et transparente aux étudiants
- 1 seul passage d'examen complémentaire autorisé par matière. En cas de non validation c'est un échec à l'examen.
 - Objectif : ne plus autoriser les stratégies ou dérives
- Cadrage de l'utilisation des IA generative dont ChatGPT
 Objectif: prendre en considération les changements qu'opèrent ChatGPT dans les enseignements
- Augmentation du temps pour obtenir le niveau d'anglais post jury de diplôme d'1 an à 2 ans Donner une chance supplémentaire aux quelques cas non diplômés à cause de leur niveau d'anglais

Ludovic Pierre demande la position quant à l'IA. Elle est autorisée à condition que ce soit cadré. Il est difficile d'en faire un appui pédagogique car l'utilisation n'est pas fluide. La décision est d'accompagner plutôt que d'être réfractaire.

Il n'y a pas eu de formation proposée par l'EPE à l'ENSAIT sur cette thématique.

Eugène Deleplanque indique qu'il s'agit des outils du futur et qu'il est difficile d'aller à l'encontre de cette technologie.

Christel Beaucourt indique que l'université de Lille a une réflexion sur l'intégration en tant que modalité pédagogique et sur les outils permettant une vérification sur l'utilisation de l'IA.

Dans le réseau de formation des universités, une clause a été intégrée dans le règlement des études concernant TchatGPT mais il n'y a pas encore de coordination dans la réflexion.

Le règlement des études et des examens 2024-2027 est soumis au vote.

Motion 14

Le règlement des études et des examens 2024-2027 est approuvé avec 26 voix pour et une abstention

3. Formation par apprentissage

a. Calendrier 2024-2025





INGENIEUR ENSAIT par Apprentissage

Septembre	Octobre	Non	embre	Decembre	lan.	vier	Feyrier		024 - 202 Mars		Avril		Mai		700		100		-
v rentrée	C- DEBUT DE LA F			Determine	Jan	vici	reviter	200	Mars		AVDI	A STATE OF	Mai	200	Juin	100	Juillet	100	Août
5																			
0	1 M	1 V	Toussaint	10	1 M R	ser de l'an 1 1		2 5		1 M		2 2	térié	1 0		1 M		1 V	THE RESERVE
L	2 M	2 5		2 L	2 1	2 8		2 0	100	2 M		2 v				2 M		2 5	
M	3 /	3 0		3 M	3 V	3 1		3 L	No.	3 1		3 5	Feet State of the	2 L		3 7		3 D	Name and Address of the Owner, where
M	4 V	4 L		4 M	4 5	4 %		4 M		4 V		4 0		4 M		4 V		41	
1	5 5	5 M		5 1	3 D	5 N		5 M	THE REAL PROPERTY.	5 5		5 L		5 1		5 5		5 M	
v	6 D	6 M		6 V	6 L	AP2 6	examens	6 2	100	6 0		6 M	To the other lines	6 V		6 B		6 M	
\$	7 L	7 1		7 5	7 M	7 1	examens	7 V		7 L		7 M	Part Control	7 5		7 1		7 1	
0	8 M	8 V		5 D	8 M	8 5		8 5	III-DE	2 M		2 1	Térié	2 0	Pentecôte	3 M		8 V	
L EP1	9 M	9 5		9 L	9 1	9 8		9 0		9 M		9 V		9 L	férié	9 M		9 5	
M	10 /	10 D		10 M	10 V	20 1	EP3	20 L	AP3	10 /	examens	10 5	Section in	10 M		10 1	Desiration of	10 D	
M	11 V	11 L A	Armistice 18	11 M	11 5	21 N	1000000	22 M	-	11 V	examens	11 0		11 M		11 V	DATE OF THE PARTY OF	11 L	
1	12 5	12 M	1	12 1	12 D	12 N		12 M		22 S		12 L		12 3	Journee Apprentissage	12 S		12 M	
v	11 0	13 M		13 V	23 (15	RECORDER NA	23 2		13 D		23 M		23 V		13 D		13 M	
5	14 L AP1	24 /		14 S	24 M	14 1		14 V		24 L	EP4	14 M	NAME OF TAXABLE PARTY.	14 5		24 L	fête nationale	14)	
D	15 M	15 V		15 D	15 M	25 5		15 5		25 M		15 /		25 D		25 M		15 V	Assoniptio
L	26 M	16 5		16 L	26)	16 2		16 D		26 M	1000	16 V	-01	16 L		26 M		16 5	
M	17]	17 D		17 M	17 V	17 1		17 L		17 /	1000	17 5	TO ALL S	17 M		17 1	THE RESIDENCE	17 D	
M	18 V	28 L		18 M	18 5	18 N		18 M		18 V	CINTER NO.	16 D		28 14		18 V	PARTY NAMED IN	28 L	
1	19 5	19 M		19 1	19 D	19 N		29 M		19 5	NAME OF TAXABLE PARTY.	19 L	AP4	19 /	examens	19 5		19 M	
v	20 0	20 M		20 V	20 L	20 /		20 /		20 D	Pâques	20 M		20 V	examens	20 0	DESCRIPTION OF THE PERSON NAMED IN	20 M	
5	21 L			21 5	21 M	21 1	THE STATE OF	21 V		21 L	férié	21 M		21 5		21 L		21 /	1550 TO 100
D	22 M			22 0	22 M	22 1		22 5		22 M		22 1		22 D		22 M		22 V	
L	23 M	23 5		23 L	23 1	23		23 0		23 M		23 V		23 L	EP5	23 M	STATE OF STREET	23 5	
м	24 1	24 D		24 M	24 V	24 (24 L		24)		24 5		24 M		24 J		24 D	
M	25 V	25 L	EP2	25 M Roll	25 5	25 N	Land Street	25 M		25 V		25 D		25 M		25 V		25 L	
J	26 S	26 M		26 3	26 0	26 N	THE CASE	26 ht		26 5		26 L		26 3		26 5		26 M	
ν	27 0	27 M		27 V	27 L	27 1		27 1		27 D		27 M		27 V		27 0		27 M	
3	28 L	28 1		28 5	28 M	28 1	5.000	28 V		28 L		28 M		20 5		28 L		20 /	Examens
D L	29 M	29 V	THE PERSON NAMED IN	29 D	29 M		THE PERSON NAMED IN	29 5		29 M	0.000	29 ;	Ascension	29 D		29 M		29 V	Zeme sessi
L	30 M	30 S			30 1			30 D	_	30 M		30 V		30 L		30 M		30 5	
	31 /		L	31 M	31 V			32 L				31 5				31 1		31 D	

Légende : Les périodes Entreprises sont en bleu (EP), les périodes Académiques sont en blanc (AP), les jeudis après midi des périodes de cours sont réservées aux activités associatives.

Le calendrier pédagogique de la formation par apprentissage est soumis au vote.

Motion 15

Le calendrier pédagogique de la formation par apprentissage 2024-2025 est approuvé à l'unanimité (27 voix)

5. Mastère MIM

- a. Calendrier pédagogique 2024-2025
- b. Règlement des études 2024-2025
- c. Maquette pédagogique 2024-2025
- d. Référentiel de compétences et d'évaluations 2024-2025
- e. Protocole de formation 2024-2025

Le renouvellement de l'accréditation Qualiopi en mars dernier a permis un excellent travail d'équipe et le respect des engagements par tous les intervenants.

L'ensemble des documents concernant la formation mastère MIM sont soumis au vote.

Motion 18

L'ensemble des documents concernant la formation mastère MIM sont approuvés avec 25 voix pour et une abstention.

6. Bilan CVEC 2023-2024

- 9 subventions étudiantes pour un montant global de 25 000 €
- Santé étudiante : apsytude et Qare
- Formation PSC1 aux responsables de l'AFIT et responsables bar de la soirée du gala
- Service de sécurité : pot chti (une semaine après une période de tension) et pour le gala.
- Shooting photo pour les 3^{ème} années
- Achat de matériels pour le confort étudiant (micro-ondes, canapés, vitrines d'exposition, vestiaires fermés, tables et chaises).

VI - Projets de recherche

Les projets de recherche ont été validés au Conseil Scientifique et ont été envoyés en amont à l'ensemble des administrateurs.

Il n'y a pas de remarque particulière.

Les projets de recherche sont soumis au vote.

Motion 19

Les projets de recherche sont approuvés à l'unanimité.

VII - Questions diverses

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 8 octobre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h30.

Fait à Roubaix, le 4 juin 2024

Le Président du Conseil d'Administration

Page 13